

<b>COMMUNE DE CANOHÈS</b>	<b>COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 06 AVRIL 2021</b>
---------------------------	--

L'an deux mille vingt et un et le mardi six avril le Conseil Municipal de la Commune de Canohès, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle Claude Nougaro, afin de répondre aux règles sanitaires en vigueur conformément à la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Maire.

**Membres présents :** Mmes et MM. CHAMBON – FOURCADE – ALENDA – DUNYACH ESCUDER-SANCHEZ – TRILLES – ARGELES – LACOUR – GARCIA-QUINTA – MINNE BANTOURE – BARTOLI – SENIA – DURAND – SERRES – ESCRIVA – DAGOURET COPIN – GELADE – DE JESUS – AUSSEIL – DURUPT – DARRAS – PALMA SABATIER – GUANTER

**Pouvoirs :** M.JEBLAOUI à D.FOURCADE  
L.BUTIN à P.GUANTER

**Absents :** C.MUTI

**Secrétaire de séance :** Monsieur Joao DE JESUS est désigné secrétaire de séance.

#### **DÉCISIONS DU MAIRE :**

2021-007 : Demande de subvention auprès de l'état au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021 (DETR) dans le cadre des travaux de réfection de la toiture de l'église et de mise en accessibilité.

2021-008 : Signature d'une convention d'honoraires avec le Cabinet Enckell avocats pour une mission d'assistance, de conseil et de représentation en justice devant les juridictions administratives, civiles ou pénales.

2021-009 : Signature d'une convention de prestation de services relative à la mise en œuvre de séances de self défense pour les agents de police municipale avec l'Association KMG Méditerranée.

2021-010 : Attribution du marché de fourniture de combustible pour les deux chaufferies bois du groupe scolaire de Canohès à l'entreprise Biomasse Sud Energie.

## **Délibérations adoptées lors du Conseil Municipal du 06 avril 2021**

### **DÉLIB 2021-04-01 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET COMMUNAL**

**VU** l'avis favorable de la commission des finances réunie le vendredi 02 avril 2021.

Le Conseil Municipal décide :

**D'ARRÊTER** le dit Compte de Gestion du Budget Communal du comptable pour l'exercice 2020,

**D'APPROUVER** le Compte de Gestion,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**VOTE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS ET 4 VOIX CONTRE (MME ET MM. PALMA - SABATIER - BUTIN et GUANTER).**

Voir délibération n°01

### **DÉLIB 2021-04-02 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET COMMUNAL**

Sous la Présidence de Monsieur Denis FOURCADE, 1<sup>er</sup> Adjoint.

**VU** l'avis favorable de la commission des finances réunie le vendredi 02 avril 2021.

Le Conseil Municipal décide :

**DE PRENDRE ACTE** de la présentation faite du Compte Administratif 2020,

**DE CONSTATER** les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion du Receveur Municipal,

**DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser, et arrête les résultats définitifs,

**D'APPROUVER** le Compte Administratif tel que présenté.

**VOTE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS ET 4 VOIX CONTRE (MME ET MM. PALMA - SABATIER - BUTIN et GUANTER),**

**Monsieur le Maire ne participant pas au vote.**

Voir délibération n°02

### **DÉLIB 2021-04-03 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES DIRECTES**

**VU** l'avis favorable de la commission des finances réunie le vendredi 02 avril 2021,

**VU** la loi de finances 2021, notamment la réforme sur la suppression de la taxe d'habitation,

**VU** l'article 1639 A du Code Général des Impôts,

**VU** l'article 16 de la loi n°2019-1479 des finances pour 2020 lequel prévoit la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et un nouveau schéma de financement des Collectivités Territoriales et de leurs groupements.

Le Conseil Municipal décide :

**DE NE PAS AUGMENTER** les taux actuels de la Taxe Foncière Bâti et de la Taxe Foncière Non Bâti et de les maintenir aux taux suivants :

- **Taxe Foncière sur les propriétés bâties** 24.93 % + 20.10% (part Département)  
Soit 45,03 %
- **Taxe Foncière sur les propriétés non bâties** 53.99 %

**VOTE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS, 3 VOIX CONTRE (MME ET MM. PALMA - SABATIER et GUANTER) ET 1 ABSTENTION (M. BUTIN),**

Voir délibération n°03

**DÉLIB 2021-04-04 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2021**

**VU** l'avis favorable de la commission des finances réunie le vendredi 02 avril 2021.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, après examen détaillé décide :  
**D'APPROUVER** le Budget Primitif Communal pour l'exercice 2021.

**VOTE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS ET 4 VOIX CONTRE (MME ET MM. PALMA - SABATIER - BUTIN et GUANTER).**

Voir délibération n°04

**DÉLIB 2021-04-05 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT COMMUNAL « CAMP DEL ROURE N°1 »**

**VU** l'avis favorable de la commission des finances réunie le vendredi 02 avril 2021.

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** le Compte de Gestion 2020, budget annexe du lotissement communal « Camp del Roure n°1 »,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**VOTE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS ET 4 VOIX CONTRE (MME ET MM. PALMA - SABATIER - BUTIN et GUANTER).**

Voir délibération n°05

**DÉLIB 2021-04-06 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT COMMUNAL « CAMP DEL ROURE N°1 »**

Sous la Présidence de Monsieur Denis FOURCADE, 1<sup>er</sup> Adjoint.

**VU** l'avis favorable de la commission des finances réunie le vendredi 02 avril 2021.

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** le Compte administratif 2020, budget annexe du lotissement communal « Camp del Roure n°1 »,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**VOTE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS ET 4 VOIX CONTRE (MME ET MM. PALMA - SABATIER - BUTIN et GUANTER),**

**Monsieur le Maire ne participant pas au vote.**

Voir délibération n°06

**DÉLIB 2021-04-07 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT COMMUNAL « CAMP DEL ROURE N°2 »**

**VU** l'avis favorable de la commission des finances réunie le vendredi 02 avril 2021.

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** le compte de gestion 2020 du lotissement communal « Camp del Roure n°2 »,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**VOTE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS ET 4 VOIX CONTRE (MME ET MM. PALMA - SABATIER - BUTIN et GUANTER).**

Voir délibération n°07

**DÉLIB 2021-04-08 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT COMMUNAL « CAMP DEL ROURE N°2 »**

Sous la Présidence de Monsieur Denis FOURCADE, 1<sup>er</sup> Adjoint.

**VU** l'avis favorable de la commission des finances réunie le vendredi 02 avril 2021.

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** le compte administratif 2020 budget annexe du lotissement communal « Camp del Roure n°2 »,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**VOTE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS ET 4 VOIX CONTRE (MME ET MM. PALMA - SABATIER - BUTIN et GUANTER),**

**Monsieur le Maire ne participant pas au vote.**

Voir délibération n°08

**DÉLIB 2021-04-09 : VOTE DU BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2021 - LOTISSEMENTS COMMUNAUX « CAMP DEL ROURE N°1 »**

**VU** l'avis favorable de la commission des finances réunie le vendredi 02 avril 2021.

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** le budget annexe primitif 2021 des lotissements communaux « Camp del Roure n°1 »,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**VOTE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS ET 4 VOIX CONTRE (MME ET MM. PALMA - SABATIER - BUTIN et GUANTER).**

Voir délibération n°09

**DÉLIB 2021-04-10 : RAPPORT DU MAIRE SUR LES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES**

VU l'avis favorable de la commission des finances réunie le vendredi 02 avril 2021.

Le Conseil Municipal décide :

**DE PRENDRE ACTE** du rapport de Monsieur le Maire sur les cessions et acquisitions immobilières,

**DIT** que le rapport est tenu à la disposition des administrés au secrétariat de la Mairie.

**VOTE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS ET 4 VOIX CONTRE (MME ET MM. PALMA - SABATIER - BUTIN et GUANTER),**

Voir délibération n°10

**DÉLIB 2021-04-11 : BILAN DE FORMATION DES ÉLUS**

Le Conseil Municipal décide :

**DE PRENDRE ACTE** du bilan de formations des élus, présenté par Monsieur le Maire.

**VOTE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°11

**DÉLIB 2021-04-12 : SIGNATURE DE LA PROMESSE UNILATÉRALE D'ACHAT AVEC LA SAFER CONCERNANT LA PARCELLE AA201**

VU l'avis favorable de la commission des finances réunie le vendredi 02 avril 2021.

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** l'acquisition de la parcelle cadastrée Section AA 201 d'une superficie totale de 1 504 m<sup>2</sup>, située au lieu-dit Coves Velles et plus précisément sur le plateau du PAEN, pour la somme de 1 940 € Toutes Taxes Comprises, hors frais d'acte, par la Commune et les termes de la promesse unilatérale d'achat,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la promesse unilatérale d'achat, portant sur la parcelle ci-dessus désignée, conformément au plan joint,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout acte utile en la matière et à poursuivre toutes les formalités administratives y afférent,

**DIT** que Maître GOUVERNAIRE, notaire à MILLAS, sera en charge de la rédaction de l'acte notarié,

**DIT** que Monsieur le Maire sollicitera par décision les subventions auprès des différents financeurs afin d'obtenir des aides pour cette acquisition, en vertu de la délibération n°2020-06 du 26 mai 2020 portant délégations du Conseil Municipal au Maire (L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales),

**DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'année 2021.

**VOTE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS ET 4 ABSTENTIONS (MME ET MM. PALMA - SABATIER - BUTIN et GUANTER).**

Voir délibération n°12

**DÉLIB 2021-04-13 : CONVENTION DE PARTENARIAT - PROGRAMME WATTY**

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** la démarche et les termes de la convention,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à la signer ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire,

**DIT** que les dépenses en résultant seront inscrites et imputées sur le budget des exercices correspondants.

**VOTE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°13

**DÉLIB 2021-04-14 : APPROBATION DE « L'ACTION DE RECONNAISSANCE À LA SARDANE DANS LE MONDE »**

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPORTER** son soutien à la candidature déposée par la CONFEDERACIO SARDANISTA DE CATALUNYA en vue de la candidature de la SARDANE à l'inscription sur la liste du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité de l'UNESCO,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à la signer tous les documents relatifs à cette affaire,

**VOTE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°14

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 15.**

Le Maire,  
  
Jean-Louis CHAMBON



The logo of the Mairie of Canohes Pyrénées-Orientales is a square stamp. It contains the text 'MAIRIE' at the top, '66680' on the left side, 'CANOHES' at the bottom, and 'Pyr. Orientales' on the right side. In the center is a circular emblem featuring a landscape with a sun, a tree, and a building.